FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1947 N° 163

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'Etat)

PAR

Marcel BOCQUEL

Né le 10 Janvier 1915, à Nantes

PROFESSEUR AU LYCÉE DE CAEN

Présentée et soutenue publiquement le 19 Mars 1947
avec Mention Très Honorable

SUR

Une Pouponnière modèle :

LA POUPONNIÈRE DE CAEN

Président : M. MARCEL LELONG, Professeur

CAEN
IMPRIMERIE CAENNAISE
16, RUE FROIDE

1947

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41550017_0056

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1947 N°.....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'Etat)

PAR

Marcel BOCQUEL

Né le 10 Janvier 1915, à Nantes

PROFESSEUR AU LYCÉE DE CAEN

Présentée et soutenue publiquement le 19 *Mars* 1947

avec Mention Très Honorable

SUR

Une Pouponnière modèle :

LA POUPONNIÈRE DE CAEN

Président : M. MARCEL LELONG, Professeur

CAEN

IMPRIMERIE CAENNAISE

16, RUE FROIDE

—

1947

DOYENS HONORAIRES :

MM. BALTHAZARD, ROUSSY, BAUDOUIN

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. AUBERTIN, BALTHAZARD, BASSET, BEZANÇON, BRINDEAU, CARNOT, CHEVASSU, CHIARY, CLERC, A. COUVELAIRE, DELBET, HARTMANN, HEITZ-BOYER, JEANNIN, LAIGNEL-LAVASTINE, LAUBRY, LENORMANT, MARION, MULON, OMBRÉDANNE, ROUSSY, SANNIÉ, SÉBILEAU, SÉZARY, TANON

DOYEN :

M. Léon BINET

ASSESSEUR :

M. VERNES

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie pathologique	LEROUX.
Assistance Médico-sociale	N...
Bactériologie	GASTINEL.
Biologie médicale	VERNE.
Chimie médicale	POLONOVSKI.
Clinique de cardiologie	DONZELOT.
Cliniques chirurgicales	BROCQ. CADENAT. MONDOR. QUÉNU.
Clinique chirurgicale infantile et d'orthopédie	LEVEUF.
Clinique chirurgicale orthopédique	MATHIEU.
Clinique gynécologique	MOCQUOT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies des enfants	DEBRÉ (R.).
Clinique des maladies infectieuses	LEMIERRE.
Clinique des maladies mentales et de l'encéphale	DELAY.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Cliniques médicales	BÉNARD (H.). CHABROL. HARVIER. LIAN.
Clinique médicale propédeutique	P. VALLÉRY-RADOT.
Clinique de Neuro-chirurgie	VINCENT (Cl.).
Cliniques obstétricales	LANTUÉJOUL. LÉVY-SOLAL. PORTES.
Clinique ophtalmologique	VELTER.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	SÉNÈQUE.
Clinique thérapeutique médicale	LOEPER.
Clinique de la Tuberculose	BERNARD (Et.).
Clinique urologique	FEY.
Embryologie	GIROUD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	ALAJOUANINE.
Histologie	CHAMPY.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	JUSTIN-BESANÇON (L.).

	MM.
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA.
Hygiène et médecine préventive	JOANNON.
Médecine du Travail	DUVOIR.
Médecine légale	N...
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT (E.).
Pathologie chirurgicale	PETIT-DUTAILLIS.
Pathologie exotique	LAVIER.
Pathologie expérimentale et comparée	N...
Pathologie médicale	MOREAU.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pharmacologie et matière médicale	HAZARD.
Physiologie	BINET (Léon).
Problèmes alimentaires (chaire à titre personnel)	BICHET.
Puériculture	LELONG.
Radiologie médicale	DESGRREZ (H.).
Stomatologie	DECHAUME.
Physique médicale	STROHL.
Technique chirurgicale	MOULONGUET.
Thérapeutique	LAROCHE (G.).

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. BRULÉ (*Médecine générale*), DOGNON (*Physique médicale*), GAILLARD (*Parasitologie*), HALPHEN (O. R. L.), JAYLE M. (*Chimie médicale*) Mlle J. LÉVY (*Pharmacologie*), OLIVIER (*Anatomie*), PIEDELIÈVRE (*Médecine légale*)

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.
Anatomie	CORDIER.
	N...
Anatomie pathologiq..	DELARUE.
	Mlle GAUTHIER-VILLARS.
Bactériologie	BONNET.
	N...
Chimie médicale	ETTORI.
	N...
Chirurgie générale	AMELINE.
	FÈVRE.
	FUNCK - BRENTANO.
	MÉNEGAUX.
	PATEL.
	SICARD.
	N...
	N...
	N...
Histologie	BULLIARD.
Hydrologie	N...
Hygiène	N...
	N...
Médecine générale	BARIÉTY.
	BOULIN.
	BROUET.
	CACHERA.
	COSTE.
	DELAY.
	N...
Médecine générale	GARCIN.
	DE GENNES.
	HAGUENAU.
	LENÈGRE.
	MARCHAL.
	MOLLARET.
	MOUQUIN.
	SOULIÉ.
	N...
Médecine légale	DESOILLE.
Obstétrique	DIGONNET.
	LACOMME.
	SUREAU.
	N...
Ophtalmologie	RENARD.
Oto-rhino-laryngol.	N...
Parasitologie	N...
Parasitologie coloniale	N...
Pathologie expérim...	LEMAIRE.
Pharmacologie	N...
	N...
Physiologie	N...
	N...
Physique médicale	N...
Thérapeutique	TURPIN.
Urologie	COUVELAIRE.

III. — PROFESSEURS HONORAIRES et AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

pour le service des examens

MM. BASSET (*Chirurgie générale*), HUGUENIN (*Anatomie pathologique*), LE LORIER (*Obstétrique*), VAUDESCAL (*Obstétrique*).

IV. — PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

à titre permanent

	MM.
Clinique chirurgicale..	GATELLIER. DE GAUDART D'ALLAINES.
Clinique obstétricale...	ECALLE.
Clinique oto-rhino-laryngologique	HALPHEN.

	M.
Clinique médicale	CHEVALLIER.

V. — CHARGÉS DE COURS

Radiologie..... M. LEDOUX-LEBARD

	MM.
Secrétaire de la Faculté	J. MOREL.
Secrétaire-adjoint	M. BRISSIAUD.

Bibliothécaire en Chef	Dr A. HAHN.
Bibliothécaires	Mlles DUMAITRE, GOICHON, LAURENT.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises par les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA FEMME

Qui au cours de mes études médicales m'a toujours apporté l'aide la plus précieuse.

A MES PARENTS

A MES ENFANTS

ERIC.
ANNICK.
JACQUELINE.
La joie de notre foyer.

A mon Président de Thèse

M. le Professeur Marcel LELONG

Professeur de Puériculture à la Faculté de Médecine de Paris

En remerciement pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de bien vouloir présider ce travail.

Hommage respectueux.

A mon Maître

M. le Docteur Jean L'HIRONDEL

Professeur Agrégé à la Faculté
Ancien Chef de Clinique de Médecine Infantile
de la Faculté de Paris
Consultant Régional de Pédiatrie

Il inspira et dirigea cette thèse, et au cours de nos journées d'Hôpital il fut toujours un guide éclairé et sûr.

Affectueuse reconnaissance.

A MES MAITRES
Dans les Hôpitaux

A M. le Docteur MORICE
Directeur de l'Ecole de Médecine de Caen

A M. le Docteur Guillaume LOUIS
Directeur de l'Ecole de Médecine de Tours

INTRODUCTION

Depuis toujours, mais surtout à l'heure actuelle du fait de la vie très difficile obligeant beaucoup de mamans à travailler loin de leur foyer, se pose aux Pouvoirs publics, avec une acuité de plus en plus grande, le problème de l'élevage des nourrissons.

Deux systèmes sont en présence : chacun possède ses partisans avec ses avantages et ses inconvénients : faut-il mettre les enfants en nourrice ou en pouponnière ?

Si ce dernier moyen est employé tout doit y être parfait afin de mettre l'enfant dans les meilleures conditions de vie, d'hygiène, et d'éviter la contagion favorisée par la collectivité.

La pouponnière de l'Hôpital de Caen pouvant être considérée comme un modèle du genre, nous avons pensé qu'il pouvait être utile de la décrire ; d'indiquer son fonctionnement et de montrer les résultats qui y ont été obtenus depuis sa fondation.

HISTORIQUE

Avant 1935, date de la mise en service de la Pouponnière, les nourrissons de l'Assistance Publique étaient élevés à l'Hospice Saint-Louis à Caen.

La mortalité quelque fut le dévouement du personnel était extrêmement élevée ainsi que le montre le tableau suivant :

En 1930 261 enfants recueillis sur lesquels il en meurt 125.

Hospice de Caen	77
Hôpital de Caen	30
Pouponnière de Bénouville	3
Hôpitaux de Bayeux et Falaise	4
En nourrice	11

A la suite d'une circulaire sur la protection de l'enfance en date du 15 juillet 1931 adressée aux Préfets par Camille Blaisot, député du Calvados, à ce moment Ministre de la Santé Publique (décédé en février 1945, au Camp de Dachau), le Conseil Général du Calvados ému par cette statistique étudie cette situation lors de la séance du 29 octobre 1931.

Le rapporteur Henry Chéron conclut à la nécessité d'une étude qui, après enquête fut soumise au Conseil Général pour extension de la Pouponnière déjà existante ou de la création de nouvelles Pouponnières de façon que les nourrissons soient soustraits à l'encombrement des Hospices et Hôpitaux.

Après une discussion assez longue où certains Conseillers Généraux réclament le placement des poupons en nourrice, le projet est adopté ; il revient devant le Conseil Général lors de

la première session de 1932 où le Préfet fait connaître que la Commission Administrative des Hospices Civils de Caen a établi un projet de construction d'une pouponnière de 100 lits.

Ce projet avait reçu l'approbation Ministèrielle ainsi qu'une subvention de un million accordée sur les fonds de l'outillage national afin de permettre sa réalisation immédiate.

Malgré les désirs de tous que la Pouponnière fut prête dès 1933, les retards (il y en avait à cette époque) firent qu'elle ne fut mise en service que le 21 avril 1935.

L'inauguration eut lieu le 2 février 1936 en présence de Camille Blaisot et de MM. Mariacci, Secrétaire Général, représentant le Préfet ; Détolle, Maire de Caen et Président de la Commission Administrative des Hospices de Caen ; les Adjoints du Maire et les Membres de la Commission Administrative.

Les honneurs en furent faits par M. Détolle qui dans un discours remercie Camille Blaisot de l'aide précieuse apportée à la réalisation de cette Pouponnière en usant de son influence aux diverses places qu'il avait occupées dans les Ministères qui s'étaient succédés depuis 1930 et constata que durant les neufs premiers mois où la Pouponnière avait été utilisée la mortalité chez les enfants de moins de 1 an était tombée à 6 %.

Les enfants sont donc élevés depuis lors à la Pouponnière de l'Hôpital de Caen.

Le contrôle médical fut assuré jusqu'en 1942 par le Docteur Collin et après sa mort par le Docteur Jean L'Hirondel, ancien Chef de Clinique Infantile des Hôpitaux de Paris.

LE BATIMENT

Aspect général :

Du centre de la ville et surtout à l'heure actuelle du fait des démolitions, il est possible de voir sur le versant Sud de la colline Saint-Gilles un beau bâtiment de briques rouges, se détachant sur le vert sombre du Parc de l'Hospice Saint-Louis : c'est la Pouponnière de l'Hôpital de Caen.

Une rampe raide conduit au sommet de la colline où se dresse l'église Saint-Gilles également appelée Abbaye aux Dames et construite par la Reine MATHILDE après la conquête de l'Angleterre par le Roi GUILLAUME.

A côté de la Basilique une belle grille de fer forgé donne accès à l'Hospice Saint-Louis qui, à l'heure actuelle sert d'abri aux vieillards indigents et possède un parc réputé.

**

Ce parc est immense, il mesure à peu près 350 mètres de long sur 150 de large. Il est planté de nombreux arbres plusieurs fois centenaires qui dressent haut leurs couronnes de feuillage.

Sur le côté Sud du parc, à moitié dissimulée par cette verdure, se dresse la façade Nord de la Pouponnière sous forme d'un long rectangle rouge découpé largement par de nombreux vitrages.

Face Sud de la Pouponnière on voit les 5 Pavillons séparés par les cours intérieures. Dans le lointain la Ville de Caen.

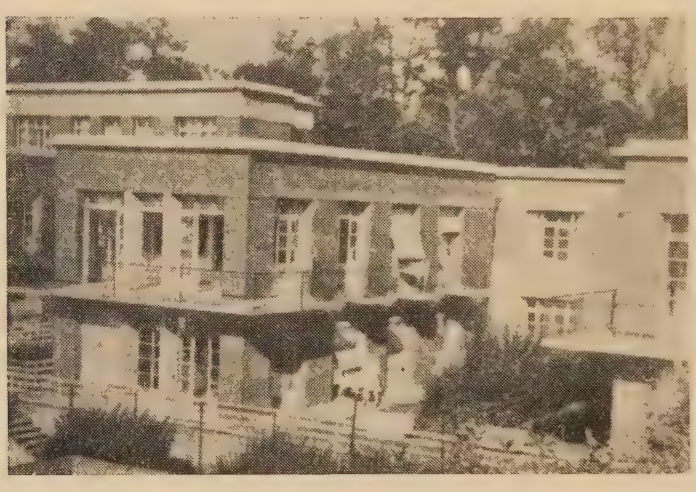

Dans le fond on distingue les arbres du Parc Saint-Louis ; au fond, sur la gauche, le 2e étage du Bâtiment principal.
Au fond du jardin on voit la façade Sud du Bâtiment principal.
Sur les côtés du Pavillon au 1er étage les fenêtres des 3 boxes avec leurs balcons individuels. Façade Sud portes des salles de jeu avec leur grand balcon.
Tout en bas le mur de soutènement et sa balustrade.
Ainsi que l'indique le plan, cette façade appartient à un bâtiment de forme rectangulaire duquel se détachent 5 pavillons perpendiculaires largement espacés les uns des autres et réalisant ainsi une disposition en dents de peigne.

On a donc un bâtiment principal auquel sont annexés cinq pavillons adjacents.

Tous ont un rez-de-chaussée et un premier étage. Le bâtiment principal dans sa partie centrale présente en outre un deuxième étage (logement de la Directrice) surmonté d'une terrasse construite pour que les jours de beau temps les nourrissons y soient exposés au soleil (en fait ils sont soit au jardin soit sur leur balcon individuel).

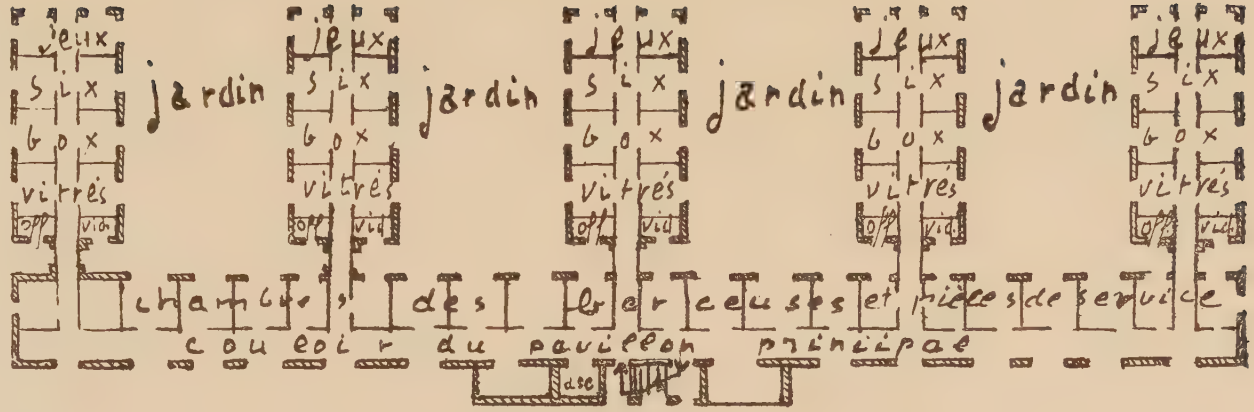
jeux
jeux
jeux
jeux
jeux
S. L. X
S. L. X
S. L. X
S. L. X
S. L. X
B. O. X
B. O. X
B. O. X
B. O. X
B. O. X
vitrés
vitrés
vitrés
vitrés
vitrés
jardin
jardin
jardin
jardin
chambres des Gardes et pièces de service
couloir du pavillon principal

Le bâtiment est, au Nord de plain-pied avec le parc mais au Sud par suite de la dénivellation du terrain le rez-de-chaussée devient 1er étage ce qui a permis la construction de sous-sol vitrés sous tous les pavillons.

Au rez-de-chaussée de chacun des pavillons adjacents un balcon large de 1 m. 30 court tout le long des façades jusqu'à un mur qui à la même hauteur longe la façade Sud de ces pavillons. Au 1er étage sont des balcons de même largeur qu'au rez-de-chaussée mais indépendants pour chaque box ce qui permet d'assurer à chaque enfant un isolement complet.

L'heureuse exposition des façades à l'Est, au Sud et à l'Ouest, permet pratiquement à chaque box de recevoir le soleil toute la journée.

L'aération est assurée pour chaque box par une baie vitrée de 1 m. 85 de large sur 3 mètres de haut.

Chaque salle de jeux est aérée au Sud par trois baies vitrées et par une seule sur les deux autres côtés. Pour chaque pavillon la surface vitrée représente 35 % de la superficie totale.

Entre les pavillons 1 et 2, 4 et 5 un remblai de la dénivellation naturelle a permis la création de deux jardins où sont aménagés des bains de sable permettant aux enfants d'y jouer pendant les beaux jours.

La construction de cet utile et beau bâtiment a été exécutée d'après les plans dessinés par M. Dureuil, architecte, à Caen.

DESCRIPTION INTÉRIEURE ET AMÉNAGEMENT

LE BATIMENT COMPREND :

Sous-sol
Rez-de-chaussée
1er Etage

Pavillon principal. — Il est desservi par un vaste couloir parallèle à la façade Nord et présentant de ce côté de larges baies vitrées tandis que du côté opposé il donne accès d'une part aux diverses salles abritant les services nécessaires à la bonne marche de la Pouponnière, et d'autre part aux pavillons adjacents. Ce couloir donne l'impression d'un véritable pont promenade vitré de transatlantique.

La partie centrale de ce pavillon est plus large pour loger l'escalier et l'ascenseur permettant d'accéder du sous-sol jusqu'au deuxième étage, cette partie ayant un étage de plus que le reste du bâtiment.

Les pièces de ce pavillon servent de bureau à la Directrice, de réfectoire, lingerie, pièces de débarras, salles à pansements. Le plus grand nombre de ces pièces est utilisé par les berceuses.

Les salles à pansements (une à chaque étage) ont les mêmes dimensions que les autres pièces : 3 m. 60 × 3 m. 50 par 3 m. 10 de hauteur, elles contiennent armoires à pharmacie, deux lavabos, un stérilisateur poupinel, un pèse-bébé.

Pavillons adjacents. — Ils sont tous semblables ; et leur disposition est la même au rez-de-chaussée et au premier étage.

Les boxes au nombre de six par étage sont symétriquement

répartis de chaque côté d'un couloir central s'étendant du pavillon principal jusqu'à la salle de jeux terminant chaque pavillon. Il y a donc 30 boxes par étage et 60 en tout.

Deux petites pièces situées à l'entrée du pavillon servent au service, l'une d'office, l'autre renferme le vidoir.

En pénétrant dans les pavillons nos yeux sont éblouis par la vive luminosité qui y règne du fait que murs et cloisons sont presque totalement en verre (4.000 vitres environ pour tout le bâtiment) ce qui a fait surnommer cette construction « La Maison de Verre ».

Description d'un box. — Chaque box mesure 3 m. 50 de long sur 2 m. 50 de large et 3 m. 10 de haut, ce qui donne un cubage d'air de 27 mètres cubes environ.

Exposition aération. — Une grande baie vitrée large de 1 m. 85 et tenant presque toute la hauteur de la pièce éclaire celle-ci. Cette baie à 4 vanteaux, dont 2 ouvrants, comporte une imposte pour l'aération.

Les linteaux des portes croisées présentent un évidement permettant de dissimuler un store roulant en lames de bois type Baumann. Les stores glissent le long de 2 rails verticaux et peuvent obstruer entièrement la baie. Les stores comportent un système dit à « l'Italienne » qui permet de les faire passer de la position verticale à la position oblique.

Dans cette position la protection contre un soleil ardent demeure assurée et l'aération de la pièce reste bonne. Ce dispositif ingénieux d'orientation du store permet en outre de protéger la tête du nourrisson des rayons du soleil lorsque le lit est porté sur le balcon.

Les deux autres cloisons séparant chaque box du box voisin comportent un panneau vitré de 2 m. 10 sur 1 m. 40 de haut ; la porte vitrée donnant sur le couloir est aussi au centre d'un panneau vitré mesurant 3 mètres sur 1 m. 40.

La proportion de la surface vitrée pour chaque box est de 43 %.

Cette Pouponnière mérite bien son beau nom de « Maison de Verre ».

La baignoire. — Disposée dans l'angle extérieur gauche, elle

est particulière à chaque box. En émail blanc, longue de 0 m. 90, large de 0 m. 50, profonde de 0 m. 40, elle repose sur un pied de 0 m. 80 creusé dans sa partie médiane pour loger une cuvette ne servant qu'au bébé occupant le box.

Un mélangeur amène l'eau dont la température peut se lire sur un thermomètre de contrôle. Ce dispositif évite tout risque d'accident au bébé.

Le lit. — Il est en fer émaillé blanc dont les côtés latéraux sont mobiles. Il est placé du côté opposé à la baignoire et perpendiculairement à la cloison.

La table. — Dans l'angle gauche, juste en face de la baignoire est une forte table de bois peinte en blanc. Une toile cirée blanche la recouvre.

Enfin une chaise de fer émaillée blanc, complète l'ameublement du box.

MATÉRIAUX UTILISÉS

L'ossature du bâtiment, de tous les planchers, des terrasses, des linteaux, des baies sont en béton armé.

Les parois extérieures de 0 m. 11 d'épaisseur sont en briques d'Ussy de teinte rose parées au mortier de ciment, les parois intérieures de 0 m. 20 d'épaisseur sont en briques creuses d'Argences de 15/20/40.

Balcons. — Ils sont constitués par une dalle en béton armé d'épaisseur calculée pour résister à la même charge que les planchers. Ils sont pourvus d'une balustrade en fer.

Etanchéité. — L'étanchéité des terrasses accessibles c'est-à-dire de celles constituées par le plancher haut du premier étage est assuré par le procédé Samtor. Des dalles de béton vibré posées à joints plastiques assurent la protection de l'étanchéité proprement dite.

Aux points bas, les siphons d'évacuation sont protégés par des grilles fixées, facilement accessibles, qui empêchent les feuilles mortes d'obstruer les canalisations. Les tuyaux de descente sont en Italit de 0 m. 10 de diamètre intérieur.

L'architecte regrette que la Commission des Sites, en l'obligeant à limiter la hauteur des bâtiments ne lui ait pas permis de coiffer ceux-ci d'un toit qui, d'ailleurs, aurait pu être d'un heureux effet. Il ajoute que s'il avait aujourd'hui à réaliser ces mêmes terrasses il les calculerait pour qu'elles puissent recevoir une épaisse couche de terre gazonnée qui limitant les écarts de température, éviterait toute fissure à l'étanchéité, tout en améliorant l'isothermie des bâtiments.

Carrelages. — Ils sont constitués par des carreaux en grès Ceram Boch de 15×15 avec des plinthes à gorges et angles saillants et rentrants arrondis partout où il en est besoin.

Sous-sol. — Le carrelage est blanc uni. Il en a été placé partout sauf à la machinerie.

Etages. — Le carrelage est en grès Ceram. Dans tous les dégagements, les plinthes à gorges sont grises. Le reste du carrelage est pris et blanc avec une bande d'encadrement constitué par un demi carreau vert.

REVÊTEMENT DE FAIENCE

Sous-sol. — Dans la biberonnerie la réserve de biberons, le dégagement, le revêtement des murs et des cloisons est en carreaux de faïence sur une hauteur de 1 m. 50 au-dessus des plinthes à gorges.

Tous les angles rentrants et saillants sont arrondis.

Etages. — Le revêtement des étages est fait dans les mêmes conditions dans les offices, W.-C., salle de bains, vidoirs.

Peinture. — Les plafonds sont peints en blanc, les murs et cloisons en bleu clair.

Vitres. — Sur toutes les menuiseries extérieures, les verres sont en verre demi double laminé, à l'intérieur en verre simple.

CHAUFFAGE DU BATIMENT

Le bâtiment principal est chauffé par des radiateurs.

Les pavillons sont chauffés par panneaux à circulation d'eau chaude dans les planchers.

Cette circulation d'eau chaude est assurée par des canalisations noyées dans la masse des planchers qu'elles parcourent entièrement. Elles sont constituées par un alliage d'acier au cuivre à peu près inoxydable. Elles sont de faibles sections pour accoître au maximum la surface de contact avec le béton des planchers.

Les avantages de ce mode de chauffage sont assez nombreux : tout d'abord la température de l'eau circulant dans les tubes est de 35° à 40° au maximum, alors que dans les radiateurs courants il faut que l'eau soit au moins à 60°.

On estime aussi que 48 heures après que le chauffage a commencé à fonctionner, toute la masse du bâtiment est sèche et ne présente plus de traces d'humidité, ce qui constitue un avantage précieux dans nos climats humides.

L'inconvénient est que ce chauffage a une grande inertie. De ce fait, si la température extérieure vient à monter brusquement (ensoleillement), le plancher continue à chauffer même si l'on arrête les chaudières. Les nourrissons seraient incommodés par un trop forte chaleur, si l'aération plus grande ne permettait pas de faire baisser rapidement la température de l'air ambiant.

LE NOURRISSON

Provenance. — Cette pouponnière est destinée à recevoir en premier lieu les enfants recueillis par les Services de l'Assistance Publique du Calvados.

Elle accepte aussi les enfants en bas âge dont les parents, pour des raisons diverses (maladie, emprisonnement), ne peuvent pas s'en occuper durant un certain temps.

Depuis ces temps derniers, à la demande de médecins de la région, l'Inspection de l'Assistance Publique autorise le placement des prématurés et des enfants qui doivent être isolés en vue du B. C. G.

Age. — Les nourrissons ont quelques jours à leur arrivée. Ils partent vers 12 ou 15 mois environ. A cet âge, ils sont envoyés en nourrice. Dans l'avenir, l'Assistance envisagerait de ne les garder en pouponnière que jusqu'à 3 mois environ. A ce moment, ils seraient dirigés sur des centres d'élevages spécialement aménagés, et conçus de telle façon que l'éveil de l'intelligence soit normal.

RÉPARTITION ET ISOLEMENT

La pouponnière comprend 60 boxes dont 12 par pavillon. Les plus jeunes enfants sont au premier étage, les plus âgés au rez-de-chaussée où ils sont descendus vers le cinquième mois. Du fait du balcon particulier à chaque box au premier étage, les jeunes nourrissons restent absolument isolés les uns des autres.

Cet isolement pour l'ensemble de la maison est donc à 2 degrés: les pavillons sont séparés les uns des autres par un jardin, et les nourrissons sont encore isolés à l'intérieur de chaque pavillon. L'isolement est encore complété par les mesures d'hygiène destinées à éviter aux nourrissons les contacts avec le monde extérieur.

Les visites de l'extérieur ne sont pas admises ; les visiteurs doivent se contenter de voir les enfants à travers une baie vitrée, dans une pièce spécialement construite à cet usage, où les enfants sont amenés sur les bras de leurs berceuses.

L'infirmerie Lazaret était prévue dans le premier pavillon pour l'isolement des malades. En fait, après plusieurs essais, il a semblé que le risque de contagion était moindre en laissant les enfants malades dans leurs propres boxes et en y intensifiant les précautions (blouse spéciale et petite pancarte « contagieux »). Les allées et venues des enfants au Lazaret semblaient donner de moins bons résultats, et perpétuer la contagion au lieu de la supprimer.

HYGIÈNE DU NOURRISSON

Habillement. — L'habillement est conçu de façon à ne pas être une cause de compression et de gêne pour les mouvements de l'enfant à éviter, malgré cela, une trop grande déperdition de chaleur.

Jusqu'à un poids de 5 kilogs environ, l'enfant est vêtu du maillot classique, ensuite l'habillement se compose d'une brassière de toile, d'une de coton et d'une couche.

De son côté, l'habitation assure au nourrisson les meilleures conditions d'aération et d'ensoleillement. Les 27 mètres cubes de volume d'air de chaque box sont amplement suffisants pour un nourrisson, de plus, le sol étant de carrelage et les angles arrondis, la poussière ne peut guère s'accumuler. Les fenêtres et les portes ne présentent ni tentures, ni rideaux, à l'exception des rideaux extérieurs, et l'air et la lumière peuvent pénétrer à flots.

Les nourrissons sont sortis sur le balcon, 5 heures l'été, 2 heures l'hiver, afin d'être largement exposés à la lumière et à l'air, les deux facteurs essentiels à leur bonne croissance.

Lorsque le soleil est trop ardent les stores Bauman sont abaissés ; la tête de l'enfant est donc protégée des rayons de soleil tout en maintenant le lit entièrement à l'extérieur.

Les linges sales ne sont jamais jetés à même le sol au moment du change des enfants, mais déposés dans des sacs à linge soutenus par un cercle métallique.

Les sacs à linge restent en permanence dans le couloir central de chaque pavillon.

Le couchage du nourrisson se compose : d'un lit en fer

émaillé blanc dont les côtés latéraux sont mobiles ; la literie est constituée d'une paillasse et d'un petit matelas de crin. L'enfant est couché sur son lit, à plat, et sans oreiller.

La température est prise le matin à 8 heures et le soir à 17 heures, elle est portée sur la fiche mensuelle qui présente à sa partie inférieure un graphique de température pour un mois.

Il en est ainsi durant tout le séjour du nourrisson à la pouponnière. Cette manière de procéder a rendu les plus grands services. Toute affection bénigne ou grave, pouvant être décelée dès le début et soignée très précocement.

Les nourrissons sont pesés le matin, après leur deuxième repas vers 8 h. 30 et avant le bain.

Ils sont déshabillés entièrement, enveloppés dans une couche propre et amenés dans la salle à pansements où, enveloppés dans leur couche personnelle, ils sont déposés sur le pèse-bébé.

La pesée a lieu une fois par semaine au rez-de-chaussée et chaque jour pour les petits du premier étage, et les malades. Le résultat de la pesée est porté sur la fiche de pesée annuelle ou mensuelle suivant le cas. Le tracé de la courbe permet de suivre facilement la croissance pondérale de l'enfant.

ALIMENTATION
DES NOURRISSONS

Les aliments sont préparés à la biberonnerie située au sous-sol de la pouponnière. Cette biberonnerie occupe 3 pièces, la première sert au nettoyage de la vaisselle, et seulement à celle-ci.

Dans la deuxième salle se trouvent deux appareils destinés à laver et à rincer les biberons. L'un de ces appareils présente des goupillons horizontaux, mus par un moteur électrique. Ils permettent d'enlever rapidement la crème ou le lait restant adhérents aux parois des biberons. L'autre appareil comprend une cuve horizontale portant un certain nombre de tubes verticaux sur lesquels les biberons sont retournés. La cuve tourne et à certains endroits, un jet d'eau est projeté dans les biberons qui se trouvent lavés et égouttés sans contact manuel.

La troisième pièce comprend les ustensiles nécessaires à la préparation et à la stérilisation de la nourriture des nourrissons. Comme mobilier : des tables, placards, réchauds à gaz, casseroles, et deux grands autoclaves genre Soxhlet.

Les biberons en Pyrex et les tétines utilisées sont identiques à ceux que l'on trouve couramment dans le commerce.

Le remplissage des biberons se fait à l'aide d'un remplisseur automatique soigneusement stérilisé avant chaque usage.

***

PRÉPARATION DES ALIMENTS

Lait. — Le lait est fourni, partie par la ferme, partie par les vaches de l'Hôpital. Il en est utilisé 35 litres par jour. Dès son arrivée, il est filtré à l'aide de 2 filtres entre lesquels est interposé une mince couche de coton hydrophile qui arrête sûrement toutes les impuretés.

Le lait est ensuite coupé au quart et sucré à 7 %, puis versé dans les biberons jusqu'à 2 centimètres du goulot. Les biberons sont alors fermés hermétiquement par un bouchon en caoutchouc, mis dans un panier de huit, et portés à l'autoclave qui peut contenir 12 paniers.

La température du Soxhlet est portée à 95° pendant un quart d'heure. Passé ce temps, les biberons sont refroidis le plus vite possible en vidangeant l'eau de l'autoclave plusieurs fois de suite.

Ce moyen de procéder assure une meilleure conservation au lait.

Les paniers sont ensuite portés dans un endroit frais. Et le lait est utilisé ainsi ou sous forme de lait Mariott.

Le lait de Mariott. — C'est un lait sucré acidifié auquel il a été ajouté un peu de farine.

Lait	100	grammes
Farine	2	grammes
Sucre	5	grammes
Acide lactique	0.50	grammes

La pouponnière utilise environ 15 litres par jour de ce lait qui est préparé en 2 temps :

La farine nécessaire est mêlée à une faible quantité de lait, on ajoute ensuite le sirop de sucre en quantité convenable, puis le lait complémentaire. Le tout est alors chauffé 10 minutes en remuant constamment. Au bout de ce temps, la température est ramenée rapidement à 37° et l'acide lactique est alors ajouté, goutte à goutte, tandis que le lait est battu énergiquement à l'aide d'un fouet électrique ou à main, afin d'éviter la coagulation du lait par l'acide.

Le lait de Mariott est versé alors dans les biberons.

L'alimentation standard d'un nourrisson bien portant est ainsi établie : jusqu'à l'âge de 6 semaines, il reçoit du lait condensé non sucré, 7 biberons jusqu'à 3 semaines, 6 biberons en suite.

Il a semblé, en effet, que le biberon de la nuit donnait de meilleurs résultats pondéraux, mais qu'on pouvait le supprimer ensuite.

A l'âge de 6 semaines, l'enfant est mis au lait de Mariott préparé chaque matin à la biberonnerie. Le changement de régime est souvent établi sur 3 ou 4 jours. La dose par biberon est de 40 grammes à 6 semaines, 120 grammes à 2 mois avec une augmentation de 10 grammes par mois. C'est avec ce lait que sont obtenus la meilleure tolérance et la meilleure progression de poids.

Ce lait est très riche en calories (1.000 calories au litre) on évite avec soin la suralimentation et à la moindre difficulté pour finir un biberon, l'enfant ne reçoit, au repas suivant, qu'un biberon de bouillon de légumes. Si, au contraire, l'enfant semble réclamer après chaque repas, on augmente, sans hésiter, sa ration.

D'autres laits sont aussi utilisés, lait concentré non sucré, lait concentré sucré, lait de Mariott coupé. *La règle générale est la souplesse de régime.* Il n'y a pas le lait et la dose obligatoires.

Chaque enfant reçoit le lait et la dose qui semblent le mieux lui convenir.

Lait de femme. — Une mention spéciale doit être faite pour le lait de femme. Il est fourni par 2 donneuses demeurant à la pouponnière et permettant d'obtenir près d'un litre de lait de femme par jour.

Ce lait n'est donné qu'aux nourrissons débiles ou présentant un syndrome infectueux grave. Cette façon de nourrir les enfants

s'est révélée excellente à l'usage et depuis, qu'elle a été mise en œuvre, elle a permis de sauver de nombreux nourrissons.

Les donneuses sont également employées au service. Elles reçoivent le salaire normal des employées de l'Hôpital et une surprime pour leur lait ; il y aurait peut être avantage à ce que la surprime soit variable en fonction de la quantité de lait fournie.

LA MORTALITÉ

En 1935 : Il y eut sur 75 enfants soignés à la Pouponnière 4 décès, soit 5 %, dont 3 avant 1 mois.

En 1936 : 151 enfants, 9 décès : 5 %, dont un avant 15 jours, et 5 avant 3 mois.

En 1937 : 143 enfants, 6 décès : 4.1 %, dont 2 avant 1 mois, et 0 avant 3 mois.

En 1938 : 140 enfants, 5 décès : 3.5 %, dont 3 avant 1 mois, et 0 avant 3 mois.

En 1939 : sur 134 enfants : *0 décès.*

En 1940 : première année de la guerre.

144 enfants, 14 décès : 10 %, dont 3 avant 1 mois, et 1 avant 3 mois.

En 1941 : 170 enfants, 20 décès : 8.5 %, dont 8 avant 1 mois, et 5 avant 3 mois.

En 1942 : 180 enfants, 24 décès : 13.8 %, dont 6 avant 1 mois, et 8 avant 3 mois.

En 1943 : 168 enfants, 10 décès : 5.9 %, dont 4 avant 1 mois, et 3 avant 3 mois.

En 1945 : 175 enfants, 13 décès : 7.4 %, dont 4 avant 1 mois, et 5 avant 3 mois.

En 1946 : 192 enfants, 10 décès : 5.2 %, dont 1 avant 1 mois, et 6 avant 3 mois.

L'année 1944 où sur 161 enfants il y eut 40 décès mérite une mention particulière. La Pouponnière connut des heures dramatiques. Elle dut évacuer ses locaux pour aller au Bon Sauveur, puis aussitôt la Libération de la Ville, à Sainte-Croix, puis à Balleroy.

Les conditions de la Bataille ne permettaient qu'une hygiène déplorable.

Il y eut la rougeole amenée dès le premier jour du Débarquement, par un enfant dont les parents venaient d'être tués, et 54 enfants sur 60 eurent la rougeole. Il y avait également diarrhée et infections cutanées. 40 succombèrent.

Aucun des enfants survivants n'avait pris de poids au cours de ces trois mois, malgré tous les soins possibles.

La situation était désespérante. Or, chose remarquable, la situation sanitaire se rétablit en moins de 2 semaines, dès le retour à la Pouponnière Saint-Louis, sans aucune mesure thérapeutique particulière.

Le personnel. — Tous les soins : hygiène, alimentation, etc., ne peuvent être assurés aux nourrissons que si le personnel, à tous ses échelons, est bien éduqué et conscient de ses responsabilités et de ses devoirs. Il en est ainsi à la Pouponnière de Caen.

Le personnel des berceuses y est exclusivement constitué par les élèves de l'école de puériculture fonctionnant dans l'établissement.

La Directrice et les 2 Infirmières diplômées qui l'assistent, dirigent la Pouponnière et servent de cadres à l'école.

Berceuses. — Les berceuses sont les élèves de l'école, une vingtaine environ, pour toute la Pouponnière.

Ce sont des jeunes filles arrivées à la fin de leurs études et désirant apprendre à être une bonne maman, ou encore de futures élèves infirmières, trop jeunes pour entrer à l'école et qui, en attendant, font ainsi un excellent stage de puériculture.

Elles doivent avoir 18 ans et prendre l'engagement de rester un an à la Pouponnière.

Elles sont au pair et au régime de l'internat. Elles ne sortent de l'enceinte de la Pouponnière que le jour de sortie, une fois par semaine ou pour des motifs importants.

La discipline intérieure est compréhensive, mais stricte. Le nombre des demandes d'admission à l'Ecole de Puériculture est très supérieur aux possibilités, ce qui permet d'être très exigeant sur la bonne tenue des élèves.

Les cours sont donnés à ces jeunes filles dans une salle spécia-

lement aménagée à cet effet. Ils sont faits par des médecins dont le Docteur L'HIRONDEL, consultant régional de Pédiatrie, Médecin de la Pouponnière, ainsi que par Mlle MANOURY, Directrice de cette Pouponnière.

Les berceuses bénéficient d'un enseignement comprenant :

1° Des cours d'instruction générale destinée aux jeunes filles préparant l'école d'infirmière de Caen.

2° Des cours d'anatomie, de physiologie, d'hygiène.

3° Des cours de puériculture.

Ces cours commencent en octobre et finissent en juin. Ils sont sanctionnés par un examen. Un diplôme de puériculture est décerné aux élèves ayant satisfait aux épreuves.

Répartition du personnel. — Il y a en général *une berceuse pour 4 nourrissons.* Les berceuses sont occupées à tour de rôle dans les différents services de la Pouponnière.

Tenue. — Les berceuses ont la tenue normale des infirmières mais, lorsqu'elles sont enrhumées, elles sont astreintes au port du masque, afin de ne pas être une source de contagion pour les enfants qui leurs sont confiés.

Emploi du temps. — Dès 7 heures 1/4 du matin les berceuses sont occupées avec les nourrissons. Elles leur donnent les repas, font leur toilette, les sortent sur les balcons ou dans les salles de jeux.

L'après-midi, de 14 h. 30 à 15 h. 30, et de 177 h. à 19 h., elles s'occupent encore des nourrissons, en dehors de ces heures, les berceuses sont libres ou suivent les cours qui leur sont destinés.

Pendant les heures de repas ou de liberté, chaque berceuse, à tour de rôle, circule dans tous les pavillons, afin d'assurer une bonne surveillance des enfants.

Testament. — Les berceuses appellent ainsi la note, qu'elles sont tenues d'établir, pour chacun des enfants dont elles ont la charge. Chaque fois qu'elles les quittent, même pour un jour, la remplaçante est ainsi, tout de suite, au courant des habitudes, des soins, de l'alimentation de chacun des nourrissons et peut remplir son service dans les meilleures conditions.

CONCLUSIONS

1° L'Hôpital de Caen possède, dans le parc Saint-Louis, une Pouponnière modèle, construite en 1935, grâce aux subventions accordées par le député de Caen, M. Camille BLAISOT, alors Ministre de la Santé Publique, mort au Camp de Dachau, en février 1945.

2° Cette Pouponnière modèle est d'aspect très moderne. C'est un bâtiment de un étage, long de plus de 100 mètres, et construit en briques roses ; ses très nombreuses baies vitrées et la grande verrière de l'escalier central, lui donnent une silhouette très légère et lumineuse.

Du côté Nord, le bâtiment est face au magnifique parc Saint-Louis, aux arbres plusieurs fois séculaires, à l'ombre de l'Abbaye aux Dames. Du côté Sud, le bâtiment domine l'Orne et la Ville de Caen.

3° La disposition intérieure permet une insolation et un isolement remarquables.

C'est une construction en « dents de peigne ». Le bâtiment principal au Nord, comprend un large couloir et les services.

Les cinq « dents de peigne » ou « pavillons » exposés au Sud servent exclusivement au logement des nourrissons. Ils mesurent 80 mètres de long sur 30 mètres de large.

Chaque « dent de peigne » ou « pavillon », abrite *seulement six nourrissons.* Centrés sur un couloir central, il existe trois boxes à droite, trois boxes à gauche et une grande salle au fond dite : « Salle de Jeux ». Toutes ces pièces sont entièrement vitrées.

Six nourrissons par pavillon, cinq pavillons, cela représente

30 nourrissons par rez-de-chaussée. La disposition est analogue au 1er étage, soit un total de 60 nourrissons pour ce bâtiment de 110 mètres de longueur.

4° Chaque box possède un lit, une table, une baignoire et au 1er étage, un balcon individuel.

Au rez-de-chaussée, les boxes donnent sur un jardin ombragé doté de sablières.

5° Les nourrissons sont admis directement par les services de l'Assistance.

Ce sont :

A) Les enfants assistés.

B) Les enfants dont les parents, pour une raison quelconque, ne peuvent pas s'en occuper momentanément.

C) Les enfants prématurés et ceux isolés en vue du B. C. G.

6° Le personnel des berceuses est exclusivement constitué par les élèves de l'Ecole de Puériculture, établie au sein même de cette Pouponnière.

Ce recrutement de choix permet une discipline très rigoureuse du personnel.

7° Cette Pouponnière a permis d'abaisser considérablement la mortalité des enfants de l'Assistance, qui atteignait 50 % avant sa construction. Elle est actuellement de *5,2* %, inférieure à la mortalité du département qui est de *11* % et cela bien que la Pouponnière reçoive tous les enfants abandonnés, même prématurés, sans aucun tri, hormis une maladie déjà déclarée.

Vu :
Le Doyen,
Léon BINET.

Vu :
Le Président de la Thèse:
Marcel LELONG.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
ROUSSY.